



Tarif 2023 Aéro-Club Chambley

COTISATIONS ET PARTICIPATIONS ANNUELLES	- 25 ANS	+ 25 ANS	COTISATIONS ET PARTICIPATIONS ANNUELLES
Cotisation adhérent ACC	90 €	90 €	Obligatoire pour être membre actif, membre bienfaiteur ou simple adhérent
Participation frais généraux	50 €	150 €	Obligatoire pour toute personne souhaitant être membre actif ou bienfaiteur
Avantage famille/enfant -50% sur les frais généraux	25 €	75 €	Réservé aux membres d'une même famille inscrite au club
Licence FFVP (à partir de, arrondi)	90 €	175 €	Obligatoire pour être membre actif
Emplacement hangar aéronaf (motorisé ou non) annuel	1200 €	1200 €	Sous réserve d'accord du Comité et d'être membre bienfaiteur
Emplacement hangar planeur en remorque annuel	480 €	480 €	Sous réserve d'accord du Comité et d'être membre bienfaiteur
REMORQUÉS	- 25 ANS	+ 25 ANS	REMORQUÉS
Remorqué "Tour de piste" 250m/sol	20 €	20 €	Saisie manuelle sur planche
Remorqué "Standard" 500m/sol	30 €	30 €	Remorqué standard sur planche automatisée
Remorqué "Prolongé" 1000m/sol	55 €	55 €	Saisie manuelle sur planche
Convoyage air la minute de vol Retour	2 €	2 €	Ou forfait selon distance, après accord du comité ou du trésorier
FORFAITS ANNUELS CELLULE PLANEUR+TMG	- 25 ANS	+ 25 ANS	FORFAITS ANNUELS CELLULE PLANEUR+TMG
Forfait AIGLON offrant jusqu'à 10 heures de vol dans l'année	300 €	400 €	Licence FFVP PASSION ou DUO obligatoire quel que soit le forfait
Forfait AIGLE ROYAL heures illimitées toute l'année	550 €	650 €	Les forfaits ne sont pas remboursables, sauf cas de force majeure
Forfait VIP (Vols perso des instructeurs et des pilotes remorqueurs) heures illimitées	300 €	400 €	-> Valable pour les membres assurant certaines fonctions, après accord du président
Tarif VI membre	60 €	60 €	Permettant de faire voler un(e) ami(e) ou membre de la famille en compagnie d'un pilote VI lorsqu'on n'a pas la qualification emport passager ou pilote VI - Maxi 30 minutes de vol
ESTIMATION FORMATION COMPLÈTE SUR 3 ANNÉES	- 25 ANS	+ 25 ANS	ESTIMATION FORMATION COMPLÈTE SUR 3 ANNÉES
Année 1/3 MODULE 1 : OBJECTIF LACHER MODULE 2 : SE PERFECTIONNER Estimation du coût d'une saison. Cela peut varier selon le nombre de vols et selon l'entraînement de chaque élève. Montant indicatif incluant la cotisation, la participation aux frais, la licence FFVP de base, le module e-Learning SPL, le carnet de vol, le forfait heures cellules illimitées, 20 remorquages, 120 minutes de temps moteur TMG Non inclus : visite médicale et équipement perso (carte aéronautique, chapeau et lunettes de soleil,...)	1585 € Bourse au lâcher : 100 € Bourse au PASS : 150 €	1895 €	Un élève régulier en Module 1 (Objectif Lâcher) peut être lâché la première année et entrer en Module 2 (Se perfectionner et obtenir le PASS) dans la foulée. Chaque lancement (remorquage ou moteur TMG) est facturé à chaque vol. Le forfait cellule est valable toute l'année sur toutes les machines, avec ou sans instructeur. Cette estimation tient compte des bourses FFVP pour les -25ans.
Total saison, bourses FFVP déduites (Bonus PASS 50€ pour les détenteurs du BIA)	1335 €	1895 €	
Année 2/3 MODULE 3 : OBJECTIF SPL Formation module 3 (autonomie + campagne) : Ce module se fait généralement la deuxième année. Il s'adresse également aux titulaires d'une SPL restreinte au vol local. Certains aspects du vol sur la campagne peuvent être abordés durant les modules 1 et 2. Montant indicatif incluant la cotisation, la participation aux frais, la licence FFVP de base, le forfait heures cellules illimitées, 20 remorquages, 120 minutes de temps moteur TMG Non inclus : visite médicale et équipement perso (carte aéronautique, chapeau et lunettes de soleil,...)	1520 € Bourse à la SPL : 150 €	1805 €	Le Module 3 (Objectif SPL) concerne des pilotes lâchés dont le module 2 est terminé. Ce module doit être validé pour être présenté à l'examen pratique. Les pilotes brevetés "SPL restreinte au vol local" entrent en formation campagne au tarif standard. Ils peuvent également demander directement une formation "Compétences Campagne +" qui sera validée dans un deuxième temps, une fois la restriction levée. Cette estimation tient compte des bourses FFVP pour les -25ans.
Total saison, bourses FFVP déduites (Bonus SPL 50€ pour les détenteurs du BIA)	1370 €	1805 €	
Année 3/3 MODULE COMPETENCES CAMPAGNE + Le niveau Compétences "Campagne +" permet d'appliquer dans un nouvel environnement plus vaste, le savoir-faire vélivole acquis lors de la formation SPL, qui est une formation en grand local. Montant indicatif incluant la cotisation, la participation aux frais, la licence FFVP de base, le forfait heures cellules illimitées, 15 remorquages, 120 minutes de temps moteur TMG Non inclus : visite médicale et équipement perso (carte aéronautique, chapeau et lunettes de soleil,...)	1370 € Bourse Camp+ : 300 €	1655 €	Le Module Compétences Campagne + permet aussi d'avoir un niveau satisfaisant à la pratique de la compétition en planeur. Pour être admis à cette formation, le stagiaire doit posséder une licence de pilote de planeur SPL valide, sans la restriction campagne. Si l'âge du stagiaire ne permet pas de lui délivrer la SPL, la formation théorique et pratique en double commandes, peut être menée de front avec la SPL. Cette estimation tient compte des bourses FFVP pour les -25ans.
Total saison, bourses FFVP déduites	1070 €	1655 €	
Exercice casse câble	0 €	0 €	Réservé aux élèves en formation
Exercice casse pour pilote breveté	15 €	15 €	Sur demande d'entraînement ou sur suggestion d'un instructeur
Simulateur avec instructeur et cours théoriques avec instructeur	0 €	0 €	Réalisés selon la météo et durant la période hivernale
e-Learning (formation théorique en ligne et examen théorique SPL)	50 €	75 €	Ce module inclut les frais à l'examen théorique, accès illimité tant qu'on est licencié FFVP
Carnet de vol personnel	15 €	15 €	Obligatoire et à conserver sans limitation de durée
TMG SF28 (MOTO-PLANEUR)	- 25 ANS	+ 25 ANS	TMG SF28 (MOTO-PLANEUR)
Temps moteur (heure) - Temps cellule inclus dans les forfaits annuels	70 €	70 €	Selon relevé horamètre (Temps cellule sur planche auto, saisie moteur manuelle)
WT9 DYNAMIC (HORS REMORQUAGE)	- 25 ANS	+ 25 ANS	WT9 DYNAMIC (HORS REMORQUAGE)
Temps total cellule et moteur selon relevé horamètre (heure)	100 €	100 €	Réservé aux pilotes remorqueurs pour leur entraînement personnel ou pour leur formation
VOLS DÉCOUVERTES ET MEMBRES NON PERMANENTS	- 25 ANS	+ 25 ANS	VOLS DÉCOUVERTES ET MEMBRES NON PERMANENTS
Cotisation journalière (pilote de passage)	10 €	10 €	Souscription du forfait AIGLON minimum + remorqués ou moteur TMG facturés à chaque vol
Vol découverte - 20 à 30 minutes	120 €	120 €	Assurance FFVP incluse - 30 minutes de vol maxi, en planeur ou moto-planeur
Option briefing sur Simulateur le jour du vol	10 €	10 €	
Option souvenir vidéo (fichier sur clé usb fournie)	40 €	40 €	
Forfait découverte 3 journées 3 vols de 30 à 45 minutes	320 €	320 €	Vols en moto-planeur et/ou en planeur (selon la météo)